

# Faire ses plants avec atelier greffage en agriculture biologique

## Objectifs de la formation

Savoir assurer sa production de plants maraîchers par semis et greffage

## Pré-requis

Pas de pré requis

## Déroulé

Analyse des facteurs clés pour produire des plants de bonne qualité :

- semences et origine des semences
- besoins physiologiques des jeunes plants : eau, température
- choix des abris envisageables et choix du matériel de production

Plannings de production

Impact de la qualité du plant sur la production maraîchère

Technique du greffage de plants : pourquoi et comment ?

- choix des espèces
- porte-greffes

Atelier pratique : greffage de tomates

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 22/03/2018

## Tarifs

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

## Plus de renseignements

Responsable de stage : Anne Sophie Robast

addearg.formation@gmail.com

ADDEARG

26 rue Centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

<http://www.jeminstallepaysan.org/gard>

N° d'organisme de formation :

91300275330

repas tiré du sac à midi et une

attestation vous sera remise à l'issue de la formation

## Dates, lieux et intervenants

**30 mars 2018**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Locaux de l'Addearg 26 rue centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Catherine Mazollier, référente maraichage bio au

GRAB PACA

## Partenaire(s)



## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))